



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**Objet de la consultation : Fourniture de mobilier
pour les besoins du SDIS 74**

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie - 6 rue du Nant - BP 1010 - MEYTHET 74966 ANNECY Cedex

Code NUTS : FRK28

Tél : 04 50 22 76 00 - Fax : 04 50 22 76 35 - Email : marches.publics@sdis74.fr

Plate-forme acheteur : www.sdis74.e-marchespublics.com

REPRESENTANT LEGAL DU POUVOIR ADJUDICATEUR : Monsieur le Président du Conseil d'Administration

PROCEDURE DE PASSATION : Appel d'offres AO 2/2018

OBJET DU MARCHÉ : Fourniture de mobilier pour les besoins du SDIS 74

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

Marché de fournitures

Variantes / Options / Prestations supplémentaires éventuelles (P.S.E.) :

- Variante technique imposée pour le lot n° 2 ; celle-ci n'est pas obligatoire.
- Options non prévues
- PSE non prévues.

N° Lot	Description	Nomenclature Euro CPV	Montant € HT	
			Minimum annuel	Maximum annuel
1	Fauteuils et chaises	39130000-2	4 000 €	20 000 €
2	Bureaux et tables	39130000-2	4 000 €	30 000 €
3	Armoires et rangement	39130000-2	3 000 €	15 000 €
4	Rayonnages et établis	39151200-7 39130000-2	2 000 €	25 000 €
5	Vestiaires sapeurs-pompiers	39150000-8	4 000€	40 000 €

Lieux de livraison : détaillés dans le règlement de consultation

Le marché est conclu pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019. Reconductible trois fois par période de douze mois.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SITUATION DU PRESTATAIRE :

- Lettre de candidature présentant les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les co-traitants ;

- Déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner (articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015) ;

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations demandées dans le marché sur les trois derniers exercices ;

- Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années ;

- Présentation d'une liste de références de nature comparable réalisées au cours des trois dernières années (montant, date et destinataires publics ou privés) assortie, le cas échéant, d'attestations de bonne exécution ;

- Certificats de qualification professionnelle (ou équivalent).

MODALITES DE PAIEMENT ET DE FINANCEMENT : Paiement par mandat administratif sur le budget propre de l'établissement public.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1) Prix : 50 %

2) Valeur technique : 50 %

L'appréciation de ces critères est détaillée dans le règlement de consultation.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Mercredi 10 octobre 2018

à 12h.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Unité monétaire : l'Euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Marché couvert par l'AMP.

Conditions d'obtention des documents : le dossier de consultation est remis gratuitement soit par voie postale sur demande, soit par téléchargement sur le site www.sdis74.e-marchespublics.com

Conditions de remise des offres : le dépôt des offres peut être effectué soit sous format papier soit par voie électronique sur le site www.sdis74.e-marchespublics.com et dans les conditions fixées dans le règlement de consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidature peuvent être effectuées par le dispositif Marché Public Simplifié (MPS) sur présentation du numéro SIRET.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de GRENOBLE - 2 Place de Verdun - BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex - Tél. : 04.76.42.90.00 - Fax : 04.76.42.22.69 - Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de GRENOBLE - 2 Place de Verdun - BP 1135 - 38022 Grenoble - Tél. : 04.76.42.90.00 - Fax : 04.76.42.22.69 - Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Envoi à la publication : 5 septembre 2018